



Demandes d'agrément 2017

Centres d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP)

Bassin EFE Liège

RECOMMANDATIONS GENERALES & PERSPECTIVES

Sources

Analyse des dossiers des opérateurs pour les agréments 2017 ;
Recommandations élaborées lors des appels à projets ;
Travaux divers de l'IBEFE et du CSEF de Liège : Rapport analytique et prospectif, focus sectoriels et tables rondes, concertation stagiaires-opérateurs de formation ;
Priorités de l'IBEFE de Liège ;
Avis du Forem relatifs aux Contrats de coopération.

1. Au niveau des dossiers de demande d'agrément

L'ajout ou la synthèse de plusieurs éléments éclairant la remise d'avis de la CSEF :

- Il est regrettable que les dossiers ne comportent pas de conventions de partenariat comme cela était le cas dans les précédentes demandes d'agrément.
- Pour ce qui est du formulaire de demande d'agrément, certains éléments ne concernent pas la remise d'avis de la CSEF et alourdissent donc la tâche d'analyse, déjà conséquente à l'IBEFE de Liège au vu du nombre de dossiers reçus.
- Le Forem aurait souhaité être associé à la démarche des partenaires sociaux pour ces remises d'avis.

2. Au niveau des projets déposés

2.1 Une répartition des opérateurs sur le territoire au regard d'indicateurs de demande d'emploi

Certaines communes avec un taux relativement élevé de demandeurs d'emploi n'accueillent aucune formation CISP. Or, certains demandeurs d'emploi ont certainement besoin de formations à proximité de leur domicile.

2.2 Une plus grande transparence dans les intitulés des formations

Certains intitulés de formations sont peu explicites. Il importe que ceux-ci soient clairement compris, d'une part par les professionnels de l'orientation et, de l'autre, par les demandeurs d'emploi, afin notamment de ne pas nourrir de faux espoirs chez ces derniers. Un sous-titre explicatif dans les documents de promotion devrait pouvoir y remédier aisément.

2.3 Une attention particulière en ce qui concerne les secteurs et les métiers

- Orientation professionnelle non sexuée

A ce titre, il est interpellant de constater que plusieurs formations sont proposées en aide-ménagère, formations vers lesquelles beaucoup de demandeuses d'emploi sont orientées. Il importe que les demandeurs d'emploi, femmes comme hommes, aient accès à un large éventail de formations, sans présupposés liés au genre.

- Construction et dumping social

Un grand nombre de formations sont proposées dans le secteur de la construction. Il est vrai que certaines formations métiers dans ce secteur peuvent mener rapidement à une qualification. Il convient cependant d'être attentif à la problématique du dumping social, qui a un impact négatif sur le nombre

d'emplois du secteur disponibles pour les demandeurs d'emploi peu qualifiés de notre pays.

- **Industrie et TIC**

Le domaine de l'industrie et des TIC est peu représenté dans les demandes d'agrément en dépit de son importance en termes de main d'œuvre sur le marché de l'emploi. Le secteur a d'ailleurs été retenu dans les priorités de l'IBEFE de Liège. Il serait donc pertinent que davantage de formations soient proposées dans ces domaines. Ceci devrait probablement s'accompagner au préalable d'analyses de la demande en formation mais également d'actions de sensibilisation permettant de faire évoluer cette demande.

2.4 Davantage de passerelles entre formations pour favoriser les parcours d'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi

Il est à déplorer que peu de passerelles aient été mises en place, ou du moins qu'elles ne soient pas mises en avant dans les dossiers d'agrément (Cf. point 1). Des actions concrètes d'aide à la mise en place de passerelles entre opérateurs pourraient être menées dans ce contexte.

3. Au niveau des travaux de l'IBEFE

3.1 Des indicateurs de demande de formation pour l'Orientation professionnelle et l'Alphabétisation - Français Langue Etrangère (FLE) – Remise à niveau (RAN) à préconiser

Les formations en Orientation ainsi qu'en Alphabétisation – FLE – RAN sont fortement représentées dans les demandes d'agrément CISP. Ce type de formation est essentielle dans les parcours des demandeurs d'emploi. En termes d'adéquation, il serait intéressant de disposer d'indicateurs permettant d'appréhender plus finement la demande de formation. Un tel indicateur pourrait être éclairant pour le confronter à l'importance de ces demandes d'agrément.

Rappelons à cet égard une piste évoquée lors de la table ronde du 6 décembre 2013 : la gestion centralisée des listes d'attente en matière d'alpha-FLE, qui permettrait, entre autre, d'éviter les comptages multiples : <http://www.bassinefe-liege.be/telechargement/nos-publications?download=16:2013-cadastre-alpha-> (page 31).

3.2 Une réflexion approfondie sur les formations « bureautique » : compétences transversales ou formation métier ?

Les formations intitulées « bureautique » proposées visent généralement l'acquisition de compétences numériques de base indispensables dans différents secteurs. Leur intitulé doit être clair à ce propos, afin de bien les distinguer des formations qualifiantes, dans le domaine du secrétariat notamment.

Les membres de la CSEF souhaitent approfondir cette problématique.

3.3 Prochains appels à projets Forem : articulation avec l'offre structurelle des CISP

Dans le cadre des appels à projets, l'IBEFE devrait se prononcer sur les priorités locales et l'offre globale. Il importera d'être vigilant quant à l'articulation avec les filières CISP. Les projets relevant de l'appel devraient, en effet, être complémentaires à ceux agréés, élargissant ainsi l'offre de formation tant d'un point des effectifs, du territoire que des secteurs concernés.

